

LABRESSEINFOS

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE LA BRESSE N°316 NOVEMBRE 2014

ZOOM

.....
Marché de Noël 2^e de couv

ACTUS

.....
Campagne des restos du cœur P.06

Bibliothèque P.07

DOSSIER

.....
Il y a 70 ans...

La Bresse détruite



www.labresse.fr - Email : info@labresse.fr

ZOOM ZOOM

MARCHÉ NOËL
de

Balade à poneys
Visite de Saint-Nicolas
Animations

Samedi 6 décembre, 14h - 19h
Dimanche 7 décembre, 10h30 - 16h30

Halle des Congrès
Entrée libre

LA BRESSE
Hautes-Vosges

Famille Plus
VIVRE ENSEMBLE
DE BELLES EXPÉRIENCES

Concert du Chœur des 3 Abbayes

Le chœur des 3 Abbayes, chœur d'hommes des Vosges, propose un concert de découverte dimanche 16 novembre à 16h30 à l'église St-Laurent de La Bresse.

Le chœur, créé en octobre 2006 à Senones est dirigé par Francis Schaeffer, directeur du conservatoire de Sarrebourg (Moselle). Il invite à un petit voyage musical à travers l'Europe, depuis l'époque romane jusqu'à ce jour, par un choix de chants écrits pour chœurs d'hommes et uniquement à cappella.

Le répertoire est à la fois profane et religieux. Il s'accorde parfaitement à l'acoustique des églises et provient de divers répertoires : grégorien, basque, corse, italien, bulgare, russe...

Entrée libre - plateau.



EDITORIAL



“ Chers Bressaudes
et Bressauds

Ce nouveau bulletin consacre son dossier à une période très sombre de notre ville : les événements tragiques de novembre 1944.

Pour la quatrième fois de son histoire en cinq siècles, La Bresse est détruite.

De nombreuses déportations, de nombreux morts, de nombreuses familles sinistrées, des moments très douloureux pour nos aînés

Il appartient à la municipalité de commémorer les événements malheureux de cette période, afin qu'ils ne tombent pas dans l'oubli.

C'est notre façon de rendre hommage à tous ceux qui ont vécu cette dure réalité et combattu pour la liberté, notre liberté.

Bonne lecture !

Hubert Arnould, maire de La Bresse ”

SOMMAIRE

ZOOM	2 ^e de Couv.
EDITORIAL	P. 01
CONSEIL MUNICIPAL	P. 02-04
ACTUALITÉS	P. 05-09
TRIBUNE	P. 10
DOSSIER	P. 11-16
Il y a 70 ans... La Bresse détruite	
MLC	P. 17-19
OTL	P. 20-21
DANS LE RÉTRO	P. 22-24
INFOS PRATIQUES	P. 25
AGENDA	4 ^e de Couv.
Culture - Sport - Loisirs	

LABRESSE INFOS - N° 316

BULLETIN D'INFORMATIONS MENSUEL
DE LA COMMUNE DE LA BRESSE
Novembre 2014

Directrice de la publication :
Elisabeth BONNOT

Administration, rédaction, publicité :
Mairie de La Bresse - Tél. : 03 29 25 40 21

Mise en Page : Atelier VOOVOYEZ

Impression : SOCOSPRINT Imprimeurs

Crédit photo :
Mairie de La Bresse et associations diverses
Marc Fulgoni (page 1 et 25)
Doudou Perrin (2^e de couverture)

Tirage : 2600 exemplaires

CONSEIL MUNICIPAL

Au lendemain du CONSEIL MUNICIPAL du 22 septembre

RESSOURCES HUMAINES

Le surclassement démographique de la Commune en qualité de « Commune touristique et de Station classée de tourisme » prononcé par Monsieur le Préfet, a permis la création de l'emploi fonctionnel de Directeur Général des Services (d'une commune de 10 000 à 20 000 h en lieu et place de celui précédemment existant qui se situait dans la strate 2 000 - 10 000 h).

Le Comité technique paritaire (CTP), réglementairement mis en place au sein de la commune de La Bresse, est appelé à devenir commun à 5 entités : Commune, Centre communal d'action sociale (CCAS), Office du Tourisme et des Loisirs (OTL), Syndicat intercommunal d'assainissement (SIA) et SIVU Tourisme. Ce comité est chargé de donner un avis sur les problèmes d'organisation et de fonctionnement de la Collectivité, sur les programmes de modernisation des méthodes de travail et leurs incidences sur la situation des personnels.

Suite au renouvellement du Conseil Municipal, la proposition de reconduire comme précédemment le nombre à 5 agents et de maintenir la parité numérique Collège agents/ Collège Elus de ce Comité Technique a été notifiée en ce sens aux organisations syndicales, pour avis préalable éventuel à leur niveau, comme le prévoit la réglementation.

Un Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) ayant par ailleurs lieu d'être désormais réglementairement mis en place au sein de la Collectivité, compte tenu de l'effectif atteint, il sera en outre proposé la création de cette nouvelle Instance, avec proposition de 5 représentants du personnel (entre 3 et 10 pour les Collectivités de plus de 200 agents) ainsi que le rattachement du CCAS, de l'OTL, du SIA et du SIVU Tourisme.

MARCHÉS PUBLICS

Le projet d'aménagement du site de Grosse Pierre a pour objectif de réorganiser les flux des différents publics et leurs stationnements. L'insertion paysagère doit être également améliorée en cassant l'image du tout « minéral » par l'installation d'une strate arborée. Enfin, les activités et équipements présents seront valorisés (randonnées pédestres et en raquettes ; pistes de ski de fond ; pistes de VTT ; hébergement et restauration, école de trial, minigolf...), le tout en intégrant un aspect sécuritaire lié à la route départementale.

Ce projet, initié en mai 2013 n'avait pas pu obtenir d'aide financière de l'État au titre de la DETR (dossier non retenu par la préfecture par manque de crédits au titre de l'année 2013). Néanmoins, la Commune peut solliciter de nouveau une subvention dans le cadre d'un deuxième appel à projets DETR sur 2014.

Le projet reste inchangé et son montant global est estimé à 373 659,15 € HT.

Sur la base du rapport du maître d'œuvre, le cabinet Demange, la commission d'achats a attribué les travaux de viabilisation du lotissement « Les Balcons de la Rigüe » aux entreprises ci-dessous :

- Lot n° 1 VRD : Ent. MOLINARI/TRB TRAPDID BIGONI de Cornimont pour un montant de 737 537,50 € HT ;
- Lot n° 2 basse et haute tension : Ent. BOIRON de St Nabord pour un montant de 20 540,00 € HT ;
- Lot n° 3 clôtures : Ent. DESMOULES POSE de Saligny s/Roudon pour un montant de 22 108 € HT.

L'offre faite par le groupement d'entreprises TRB TRAPDID BIGONI/MOLINARI de St-Nabord, pour un montant de 433 572,00 € HT, a été retenue pour les travaux d'aménagement de voirie et de réfection de réseaux divers secteur **Rue de La Gasse / Rue des Galets**.

Quelques informations concernant les marchés attribués depuis janvier 2014 :

- Fourniture de fioul et gazole - Entr. SIAUD-VALDENNAIRE pour un montant estimé à 65 000,00 € TTC
- Programme de voirie 2014 :
 - Gravillonnage monocouche : STPI de Ronchamp pour un montant 68 903,34 € TTC
 - Reprofilage aux enrobés à chaud : COLAS EST d'Anould pour un montant de 78 432,00 € TTC
 - Gravillonnage bicouche : COLAS EST d'Anould pour un montant de 41 877,84 € TTC
- Travaux de serrurerie bâtiments communaux : ATELIERS DE LA GESSE p/ un montant de 37 077,12 € TTC
- Mission d'études et prestations intellectuelles p/mise en conformité réglementaire du Barrage de La Lande : GEOS Ingénieurs Conseils pour un montant de 32 730,00 € TTC
- Fourniture d'un camion grue pour la RME : Entr. GRAWAY - 167 483,40 € TTC
- Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du site de Grosse Pierre : entr. BEREST - 14 976,00 € TTC

TERRAINS - PATRIMOINE

Déclaration de projet, anciens tissages Marion.

Sur le site de l'ancien tissage Marion, un projet de création d'habitations en résidences principales et de commerces a vu le jour.

Or, dans le PLU (Plan Local d'Urbanisme), le site est actuellement classé en zone UY (zone d'activités) et le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) pointe une vocation unique pour cet ancien site industriel. Aussi le zonage, le règlement et le PADD du PLU doivent être modifiés pour permettre la réalisation de ce projet.

C'est pourquoi la mairie a fait une déclaration de projet, procédure confirmant l'intérêt général du projet et permettant d'effectuer ces modifications.

Le projet tel que prévu aujourd'hui prévoit :

- de résorber une friche industrielle.
- de densifier le cœur de village tout en assurant une mixité fonctionnelle (habitat, commerces, services) en prévoyant l'implantation de commerces en rez-de-chaussée en façade de la rue Mougel Bey (dans la continuité de l'existant).
- d'offrir une offre en logements diversifiés (habitat individuel et petits collectifs comprenant des T3 et plus).
- de créer des logements adaptés aux personnes à mobilité réduites (en rez-de-chaussée ou plain-pied, petit jardin privatif).

La procédure prévoit différentes étapes :



Ainsi, nous vous invitons à déposer vos remarques et doléances sur le registre de concertation disponible en mairie (pendant ses heures d'ouverture). Les documents composant la déclaration de projet seront mis à disposition avec le cahier de concertation au fur et à mesure de leur réalisation.

Une information régulière de l'avancée de la procédure sera fournie sur le site internet de la commune et dans le bulletin « La Bresse Infos ».

CONSEIL MUNICIPAL

FINANCES

Suite à procès-verbal de carence et insuffisance d'actif, à dossier de surendettement et décision d'effacement de dettes, les services de la trésorerie de Cornimont ont sollicité l'admission en **créances éteintes** de différents impayés de factures. Ces créances ont donc été annulées pour des montants de 2061.72 € sur le budget Eau (consommation et abonnement), 83.66 € sur le budget forêts (affouage), 715.49 € sur le budget RME (électricité) et 1019.19 € sur le budget Ville (cantine).

SCOLAIRE

La nouvelle **organisation scolaire** intervenue pour la rentrée de septembre a impliqué une réorganisation de l'ensemble du service, suite au rapatriement des élèves du site du Neuf-Pré sur le site dorénavant unique du Groupe scolaire du Centre. Le service de restauration assuré pour les élèves au sein du Collège s'en trouve modifié du fait de l'augmentation des effectifs fréquentant la cantine, ce qui nécessite de compenser la charge de travail par un transfert d'heures précédemment accomplies par un agent du Neuf-Pré.

Dans le cadre des **Nouvelles Activités Périscolaires** (NAP), il sera proposé aux enfants des classes élémentaires une initiation au badminton avec l'aide de l'association «Les Emplumés de Cornimont» et des activités autour du développement durable et du cirque, par l'ODCVL.

INTERCOMMUNALITÉ

L'approbation de la modification des statuts de la Communauté a été validée par le Conseil Municipal. Cette modification concerne :

- La fin de la compétence Gestion des Piscines d'intérêt communautaire,
- L'ajout de la compétence Projet territorial de Santé

DIVERS

Comme tous les ans, les possibilités d'approvisionnement en **bois d'affouage** ainsi que ses modalités de répartition ont été étudiées par la commission des forêts.

Une seule part est attribuée par ménage ayant domicile réel dans la Commune au moment de la publication du rôle, sous forme de 3 stères façonnés de bois de hêtre ou un lot de bois en long.

Prix de vente (transport assuré par l'affouagiste) :

- stère non transporté = 46,50 € TTC le stère

- bois de chauffage en grumes

(m³ non transporté) = 3,50 € TTC le m³

attribution limitée à 8 m³ (+ ou - 1 m³)

Site d'Entre-les-Gouttes

Il fut un temps où le tremplin d'Entre-les-Gouttes était très apprécié. Mais il a été détruit, car dépassé. De fait, le Ski-Club n'a plus l'utilité du local. Il est dorénavant mis à disposition, en l'état et gratuitement, à la Société de chasse Saint-Hubert.

*Documents consultables
en mairie et sur le site internet
www.labresse.fr*

Illico perso
ATELIER
Communication Visuelle
Impression tous supports
Particuliers-Entreprises-Clubs-Assos
Cadeaux personnalisés
Design
Déco
BOUTIQUE
9 Rue de l'Eglise
88 250 LA BRESSE
illicoperso@free.fr 09 80 66 44 22

Chalets
maisons bois
POIROT CONSTRUCTION
Madriers massifs - Ossature - Poteaux poutres f

Sentier du Tour de Lispach

Le sentier du Tour de Lispach, créé en 1996 et restauré une première fois en 2006, nécessite une importante opération de rénovation des caillebotis.

Les réparations nécessaires ont fait l'objet d'une estimation faite par le Conseil Général, à hauteur de 132364,00€ TTC (montant estimatif qui a été confirmé par une étude de nos équipes des STM).

Devant l'ampleur des réparations, les membres du Club Vosgien ne souhaitent pas les réaliser eux-mêmes. C'est l'assise qui coûte le plus cher et les caillebotis seront réalisés dans une essence de bois particulière. Les plateformes actuelles sont en mauvais état pour la plupart et conserver quelques tronçons n'apporterait rien financièrement.

Il n'existe des possibilités de financement qu'auprès du Conseil Général, pour 95852,00€ TTC, mais en contrepartie, il est proposé à la commune de La Bresse de créer 4 zones ENS – Espaces Naturels Sensibles – pour la protection d'espèces végétales (Hammarbya paludosa, Bartsia alpina, Pulsatilla alpina, Streptopus amplexifolius), périmètres se situant aux endroits suivants : Hautes Chaumes Rainkopf, tourbières de Breitzousen, d'Artimont et du Bas Chitelet.

Une convention d'une durée de 15 ans sera établie.

Après explications et très long débat, aussi bien lors d'une réunion de travail que lors de la dernière séance du Conseil Municipal, tous les membres ont longuement exprimé leurs inquiétudes et leur ressenti. Le résultat du vote étant de 16 voix pour et 11 voix contre, cette proposition de financement aux conditions ci-dessus a été acceptée.

Il va sans dire que lors de la signature de cette convention, la vigilance sera de rigueur afin que ces mesures compensatoires ne soient pas trop contraignantes pour nos concitoyens.

Projet Labellemontagne – Parking « Pont de Blanchemer »

Dans l'attente d'une décision de la Préfecture qui doit statuer sur la pérennité du parking de Bramont, la société Labellemontagne a procédé à divers diagnostics dans le cadre de l'étude de son projet de parking situé « Pont de Blanchemer ». La présence d'une plante protégée « le lycopode à rameaux annuels » a été mise en évidence sur le site. La prise en compte de cette flore fait l'objet de différentes interventions des services de l'État et notamment de la DREAL.

Une mesure compensatoire à la destruction de cette plante consisterait à la mise en protection d'un espace repéré sur une tourbière entre le chemin du tour d'Artimont et le chemin des Chaumes, d'une surface de 1,3 ha en contrebas des chemins existants, hors espace boisé et proportionné à la zone à compenser. La commune resterait propriétaire de cette emprise, et le régime forestier resterait applicable à cette zone.

Ce projet de parking nécessitera un défrichage sur une zone de 19870 m², et l'emprise soumise au régime forestier fera l'objet d'une demande de distraction après implantation du projet sur le site.

Ces mesures devenant caduques si le Parking de Bramont est autorisé, le Conseil municipal a donné un avis favorable, à l'unanimité, à la présentation de cet espace en mesure compensatoire, ainsi qu'au défrichage.

D'autres points ont été abordés lors de notre dernière séance de Conseil Municipal, notamment :

- le renouvellement de l'indemnité due par chaque collectivité au comptable receveur de la trésorerie de Cornimont, à un taux de 100 %.
- La lecture de données de l'exercice comptable de l'année 2013 concernant le bilan des cessions (vente de terrains communaux pour un montant de 45980 €), et de différentes acquisitions de biens (pour un total de 282674.14€ - achats de terrains, de logiciels, de matériels et outillages techniques, de matériel de transport, de bureau et d'informatique, mobiliers, et autres immobilisations corporelles)
- La prolongation d'une durée de 23 mois du bail de location conclu avec la Menuiserie VAXELAIRE pour un local de stockage non clos, d'une surface de 100 m², aux conditions habituelles de 1€ le m² HT.
- La validation du règlement intérieur du Conseil Municipal
- La lecture du rapport d'activité 2013 du SIA La Bresse-Cornimont (assainissement)
- La lecture d'une synthèse des rapports d'activité de nos délégués de services publics (remontées mécaniques de La Bresse-Hohneck, La Bresse-Lispach, La Bresse-Brabant ainsi que la cafétéria La Passerelle.

ACTUALITES

Campagne des Restos du Cœur 2014-2015



La 30^e campagne d'hiver aura lieu du 25 novembre au 21 mars, les mardis et vendredis de 9h à 11h30 et les vendredis de 14h à 16h30.

Afin de fluidifier l'inscription des bénéficiaires, les bénévoles seront à leur disposition jeudi 20 novembre à la salle des fêtes à Cornimont de 8h30 à 12h et vendredi 21 de 8h30 à 12h au local des Restos du Cœur (CCS, 12 rue Mougel Bey).

Les Restos du cœur sont connus pour les distributions alimentaires, mais ils œuvrent également pour aider les personnes accueillies dans d'autres domaines, selon les possibilités et les compétences de chaque centre. À La Bresse, voici ce qui est proposé :

Restos – passerelle vers d'autres structures : les bénéficiaires sont orientés selon les besoins vers d'autres structures publiques ou associatives : CCAS, Assistante Sociale, Relais Services Publics, Crésus, Croix Rouge, Conférence Saint Vincent de Paul.

Couture – tricot : depuis 2 ans, Éliane, Nicole, Isabelle et Béatrice partagent leurs compétences avec les personnes intéressées (des Restos du cœur ou de l'extérieur) dans un moment de partage et de convivialité, un lundi après-midi sur deux de 13h30 à 16h30. Vous pouvez les aider en leur donnant de quoi mener à bien leurs activités : laine, tissus, outillage, machine à coudre

Cuisine : présentation de recettes basées sur les produits distribués.

Jardinage : en collaboration avec AGACI (association de gestion, animation et coordination pour l'insertion), les Restos du cœur participent à la vie d'un potager à Cornimont

Noël : pour cette prochaine fin d'année, tous les jouets, cadeaux divers sont les bienvenus pour améliorer les moments festifs des enfants les plus démunis. Ils seront à remettre au centre des Restos du cœur de La Bresse aux jours et horaires d'ouvertures

Toute l'équipe des bénévoles de la Bresse et Cornimont et la responsable Béatrice Ledemazel comptent sur vous et votre générosité, merci pour eux !

Nouveau : Travaux d'amélioration du traitement de l'eau à la piscine

Pour le bien être des baigneurs et du personnel, le complexe piscine loisirs a récemment été équipé d'un système de traitement partiel de l'eau à l'ozone.

L'ozonation de l'eau est un procédé désinfectant qui permet de réduire considérablement le taux de chlore dans l'eau sans recours à des apports d'eau conséquents.

L'eau de la piscine est ainsi assainie avec un impact positif direct sur la qualité de l'air avec une odeur neutre, agréable et saine.

Le traitement à l'ozone permet de réduire l'utilisation de produits chimiques en étant respectueux de l'environnement par les économies d'eau et d'énergie qu'il génère.

Le montant de cet investissement est de 259 200 € TTC avec des subventions de l'État à hauteur de 35% et de 15% du conseil général des Vosges.

Foyer de ski

Bientôt l'hiver, la neige et la reprise du foyer de Ski de la Bresse. Si tu es né entre 2003 et 2006, si tu aimes le ski de fond, alors, rejoins-nous au Foyer !

La reprise se fait le samedi 8 novembre au chalet de la Coupe du Monde de la Ténine.

Une réunion d'information et l'assemblée générale se dérouleront vendredi 24 octobre à 19h30, à la Salle du Champstel (derrière la mairie).

Contacts : Roland Mengin (03 29 25 60 79) ou Claude Mougel (03 29 25 69 16)



Conférence autour de la fin de vie

Le 13 novembre à 20h au Centre Culturel et Social, la Paroisse Saint-Laurent accueillera Sébastien Klam, prêtre du diocèse de Metz, spécialiste des questions bioéthiques, pour une conférence sur le thème : *Mourir, un manque de savoir vivre.*



Le conférencier traitera des questions autour de la fin de vie. Ouvert à tous.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'Abbé Arnaud Meyer, curé de la paroisse, au 03 29 25 40 46

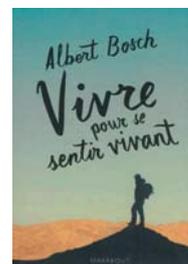
La sélection de la Bibliothèque pour Tous

La Bibliothèque pour Tous de La Bresse vous propose ses dernières nouveautés, pour vos lectures de l'automne :

- **La Faiseuse d'anges**, de **Camilla Läckberg** : un policier dans la même veine de ceux de cette auteure, prenant et passionnant
- **La Nuit de Maritzburg**, de **Gilbert Sinoué** : le roman du visage méconnu de Gandhi
- **Vivre pour se sentir vivant**, de **Albert Bosch** : une expérience extrême de traversée à pied de l'Antarctique
- **L'Or du Solognot**, de **Bernard Simonay** : où l'héroïne au caractère bien trempé surmonte son destin contrarié
- **Charlotte**, de **Didier Van Cauwelaert** : biographie très touchante de Charlotte Salomon peintre décédée à Auschwitz
- **Une dernière danse**, de **Victoria Hislop** : une superbe histoire romanesque et dramatique dans un contexte historique espagnol
- et bien d'autres romans et BD tout aussi passionnants, à découvrir sur le blog : cbptlabresse.blogspot.fr

Les bibliothécaires vous attendent au Centre Culturel et Social, 12 rue Mougel-Bey pour vous conseiller, échanger et dialoguer :

- les mercredis de 9h 30 à 11h 30 et de 14h à 16h ;
- les samedis de 16h 30 à 18h 30.



Le Relais Services Publics

Le Relais Services Publics est ouvert du lundi au vendredi, de 8 h 45 à 12 h, au rez-de-chaussée de la Maison de La Bresse.

Il vous permet d'être accueilli par un même agent pour obtenir des informations et effectuer des démarches administratives relevant de plusieurs administrations ou organismes publics.

Ses missions sont d'assurer un service de proximité et un accompagnement personnalisé, de faciliter les démarches administratives, notamment grâce à l'administration électronique et de garantir la qualité de service.

Vous trouverez ainsi :

- Un accès internet
- Un accès à une ligne téléphonique
- Des renseignements administratifs de tout ordre
- Une aide pour la constitution d'un dossier (CAF, CPAM ...)
- Obtenir un formulaire ou certificat (formulaires CAF ou CPAM, extrait de casier judiciaire...)
- Obtenir un rendez-vous avec un des partenaires du Relais des Services Publics
- Des ateliers thème régulièrement organisés sur différents thèmes (santé, emploi, logement...)
- Photocopies

À venir :

Atelier « Gestion du Stress »
vendredi 5 décembre de 9h à 12h.
Gratuit, sur inscription au Relais Services Publics (03 29 23 05 78)

**Atelier
Gestion de stress**

Le vendredi 05 décembre 2014,
de 09h00 à 12h00

GRATUIT,
ouvert à tous !

Animé par une professionnelle de santé

Relais de Services Publics
7a rue de la Clairie
88250 LA BRESSE

Inscriptions
> par téléphone : 03.29.23.05.78 (matin)
OU
> par mail : a.valentin@pays-epinal.fr

Nouvelles chaînes sur la TNT

Si vous recevez la télé par antenne râteau, et que votre téléviseur est compatible HD (TNT HD ou adaptateur TNT HD), vous avez accès depuis le 21 octobre à 6 chaînes HD : Chérie 25, HD1, L'équipe21, 6ter, RMC Découverte, numéro 23.

Pour les recevoir, il vous suffit de faire une recherche et mémorisation de chaînes. En cas de difficulté, vous pouvez contacter l'ANFR au 09 70 818 818 (du lundi au vendredi, de 8 h à 19 h, prix d'un appel local) ou consulter www.recevoirlatnt.fr.

Si vous recevez la télé par d'autres moyens (box, satellites...), vous recevez déjà ces chaînes : il n'y a donc aucun changement pour vous.

ACTUALITES

Des nouveautés chez vos commerçants

KARAM'ELLE



De la couleur pour la nouvelle façade de la boutique Karam'Elle. À l'intérieur, vous trouverez toujours des nouveautés en prêt-à-porter en direct de Paris, de la maroquinerie, bijoux

fantaisie (colliers, bracelets, bagues...), foulards et soie, collants...

Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 19h, et le dimanche de 10h à 12h
5 Place du Champetel (03 29 23 91 60)

ANANDA

Depuis mai 2013, Ananda propose des massages ayurvédiques à domicile, en chambre d'hôte... Originaires d'Inde, ils permettent de rééquilibrer notre corps et ses fonctions.

Tonifiants et relaxants !

Tél. : 06 38 43 25 35

<http://ananda-massage.creation-website.com/>



Marché de Noël chez nos Anciens

L'Association «Les Amis de la Clairie» et les résidents de la maison de retraite organisent leur Marché de Noël samedi 29 novembre à partir de 14 h 30, dans le hall de la nouvelle maison de retraite (32A rue de la Clairie).

Seront proposés à la vente des biscuits de Noël, des chocolats et des objets réalisés par leurs soins, dans une ambiance musicale (accordéon, clavier, chants de Noël...). Une nouvelle bénévole, animatrice d'un atelier peinture pour les résidents, proposera à tous une initiation au maniement des couleurs et des pinceaux et la réalisation d'une première œuvre. Quelques tableaux de cette animatrice seront exposés.

Une tombola vous permettra peut-être de gagner un beau panier garni ou des chocolats.

Venez nombreux pour contribuer à soutenir l'action de l'association auprès de nos Aînés.

Bougez avec « Just'O'Corps » !

C'est avec entrain et bonne humeur que les activités de l'association Just'O'Corps ont repris.

Les quatre animatrices de l'association, Camille, Agnès, Maryse et Liliane, proposent 9 créneaux horaires chaque semaine.

Les cours de line dance permettent de découvrir les danses de salon sans partenaire : le cha-cha, le jive, le tango, la rumba, la salsa, etc.

Selon les cours de gym, les animatrices proposent différentes techniques : la relaxation, le qi gong, les pilates, le piloxing, l'aérolatino.

Le step et la marche nordique complètent ce panel.

Pour tout renseignement, contactez Nathalie (03 29 25 59 97), Laurence (06 795 795 58), ou www.sport-sante.fr

Mr Seb informatique

11 route de Cornimont
88250 La Bresse
E-mail : contact@mrsebinformatique.fr
Mobile : 06 51 43 75 99

NOUVEAU MAGASIN !
En face du DIA

Service Express

Qualité Prix

24h

FORMATIONS ET SERVICES DIVERS LABO PHOTO DIAPOS/NEGATIFS ASSISTANCE ET DÉPANNAGE MATERIEL ET CONSOMMABLES RECHARGE DE CARTOUCHES

CATENA **RENDEZ-VOUS AVEC LA QUALITÉ ! LE CHOIX ! LE SERVICE ! ET TOUTES LES GRANDES MARQUES !**

only va!
GROUPE Mr.Dricolage

JUSQU'À -50% DESTOCKAGE
VOIR MODALITÉS EN MAGASIN

(Erreur septembre : il fallait lire DESTOCKAGE et non SOLDES)

www.bricolage-decoration-la-bresse-88.com www.cuisineplaisir.fr
Marion Valdenaire - 10, rue Paul Claudel - 88250 La Bresse - Tél : 03 29 25 41 36

Le Centre Communal d'Action Sociale de LA BRESSE recrute

Un(e) Cadre Infirmier(e) pour son EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes)

Poste à temps complet à pourvoir au 1^{er} janvier 2015

Missions principales des postes proposés :

Sous la responsabilité du directeur de l'EHPAD et du médecin coordonnateur, en articulation avec l'infirmière coordonnatrice du SSIAD et en étroite collaboration avec les autres responsables de services, vous serez notamment chargé(e) :

Porter et faire évoluer le projet d'établissement

Participer aux travaux de nos partenaires

Encadrer et gérer le service de soins

Organiser et contrôler les soins

Statut :

Cadre d'emploi des infirmiers territoriaux (recrutement par mutation, détachement ou par voie directe dans l'attente de l'obtention du concours)

Profils recherchés :

Diplôme d'État d'infirmier(e)

Formation de cadre de santé ou assimilée

Expérience sur poste similaire souhaitée

Goût pour la gériatrie

Capacité à promouvoir le changement

Vous pouvez vous renseigner...

Sur le poste :

Monsieur Audrier

Directeur de l'EHPAD - 03 29 25 59 25

Sur le plan administratif :

Service Ressources Humaines

Mme Sylviane Remy - 03 29 25 40 21

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV) avant le 15 novembre 2014 à
Monsieur le Président du CCAS - 12 Place du Champel 88250 LA BRESSE



Patrimoine de La Bresse

Afin de compléter le dossier déjà très avancé des Croix commémoratives d'événements anciens, le Club Vosgien fait appel aux habitants pour lui signaler les croix de leur connaissance dissimulées dans la nature.

N'hésitez pas à faire part de vos informations par le biais de la boîte aux lettres du Club Vosgien, au C.C.S, 12 rue Mougél Bey, ou par téléphone au 06 37 95 82 50

Vigilance à l'école maternelle

À la veille des vacances scolaires, 2 cas de suspicion de gale ont été rapportés à l'École La Tourterelle. Après avoir contacté les services de l'Éducation Nationale, la directrice de l'établissement a immédiatement pris les mesures nécessaires pour informer les parents d'élèves dans la limite des éléments qu'elle pouvait communiquer, ne s'agissant que de suspicions. D'autre part des mesures de nettoyage et de désinfections viennent d'être réalisées dans les locaux.

Afin de rassurer les parents, rappelons que la gale, contrairement à certaines idées reçues, touche sans distinction n'importe quelle tranche d'âge, population ou milieu socio-économique. Elle est due à la contamination de la peau par un acarien et se transmet par des contacts directs et prolongés. Les symptômes s'apparentent à des démangeaisons et lésions de grattage. Le diagnostic ne peut être confirmé que par un prélèvement. Il existe un traitement prescrit par un médecin. Pour enrayer la prolifération de ces acariens, les textiles doivent être lavés à 60°C (vêtements, linge de maison...) D'autre part, quelques cas d'élèves atteints par le syndrome « pied main bouche » ont été signalés. Ce syndrome est une maladie virale bénigne. Enfin, en ce début d'année scolaire, les poux ont également fait leur apparition. Afin de freiner la propagation, nous remercions les familles de rester vigilantes et de traiter dès les premiers symptômes.

Inscription des électeurs et rectification des listes électorales

Les jeunes gens et jeunes filles qui ont 18 ans ou les auront d'ici le 28 février 2015 sont invités à vérifier auprès des services de l'État civil qu'ils bénéficient de l'inscription d'office par la transmission de données à la mairie par l'INSEE. Si tel n'est pas le cas, il convient qu'ils procèdent à leur inscription avant le 31 décembre 2014.

Les nouveaux résidents sont également invités à s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre, avec un justificatif de domicile et une pièce d'identité.

TRIBUNE

Article du Groupe Majoritaire

Débats constructifs

Depuis le début de notre mandat, les conseils se succèdent et les débats ne manquent pas. Comme lors de la séance du 22 septembre où l'ensemble des élus a pu débattre de sujets importants concernant notre commune.

Sur les Espaces Naturels Sensibles ou la déclaration de projets pour l'avenir du foncier des tissages Marion, à l'issue de débats constructifs et apaisés, l'ensemble des conseillers, majoritaires ou minoritaires, a pu exprimer ses opinions en toute liberté...

Cela faisait partie de nos engagements de campagne et nous continuerons dans ce sens. Le conseil municipal se doit d'être le lieu d'expression de toutes les sensibilités des élus de notre commune, sans clivage et sans esprit partisan.

Cela restera la méthode des élus de la majorité.

Au vu de la méthode du groupe minoritaire (du moins dans les écrits) d'autres tribunes suivront afin d'éviter la construction de polémiques stériles et de procès d'intentions

Le groupe de la majorité

Article du Groupe Minoritaire

Pourquoi ne pas avoir voté « Pour » le sur-classement de notre commune ?

Le vote du sur-classement démographique de la commune de 10 000 à 40 000 habitants comme commune touristique et station classée de tourisme le 28 juillet dernier nous a alertés sur la possibilité d'embaucher le futur Directeur Général des Services au grade de directeur territorial, alors que le précédent était déjà passé d'attaché à attaché principal. La conséquence est une augmentation sensible de son salaire net global, primes incluses, soit une somme proche de 5 000 €.

Nous pensons, que ce type de poste rencontré généralement dans les communes de 40 000 habitants, ne correspond pas à l'activité présente et à venir de la commune, d'autant plus que la municipalité ne souhaite pas s'engager dans des projets « pharaoniques » et que cela va augmenter les frais de fonctionnement, au détriment des investissements.

Les élus du groupe minoritaire



LE DOSSIER



Il y a 70 ans... La Bresse détruite

“ En cette année 2014, depuis ce printemps, les Français commémorent le 70^e anniversaire de la Libération : le souvenir des libérateurs français et alliés traversant les villages dont fenêtres et balcons étaient pavoisés de drapeaux tricolores, sous les acclamations des habitants reconnaissants.

Hélas cette image idéalisée ne correspond pas à la réalité de notre cité, ni de beaucoup d'autres du massif.

Au moment où l'armée de libération arrivait aux portes de notre commune, près de 500 hommes venaient d'être dirigés vers l'Allemagne. Plus d'un millier d'habitants se terraient dans les caves, pour la plupart au Chajoux dans le secteur de la Lunelle et ses environs.

Récits de l'époque, témoignages d'aujourd'hui de personnes qui ont vécu ces événements, les pages qui suivent vont relater les moments vécus par 800 femmes, enfants et personnes âgées lors de l'exode de Blanfaing.

Et le dimanche 9 novembre, le Club Vosgien emmènera tous ceux qui le souhaitent sur les pas de nos aînés pour une marche du souvenir.

Jean-François Poirot, Adjoint au Maire



LE DOSSIER

Les 4 destructions de La Bresse en 5 siècles

En 1944, La Bresse est presque entièrement rasée par les Allemands. C'est la quatrième destruction de la localité en cinq siècles. Seul un hameau près de la Lunelle et la partie haute de la vallée de Vologne furent épargnés.

Auparavant, en 1466, La Bresse est victime de la Guerre des Six Deniers, une guerre déclenchée sous le prétexte d'une dette ridicule de 6 deniers. Les soldats de la décapole de la vallée de Munster qui luttent contre les Habsbourg et les Hastatt incendient de nombreux villages, dont La Bresse, et emmènent les habitants en captivité.

En 1635, au cœur de la Guerre de Trente Ans, les Suédois brûlent la localité où les Lorrains, défendant le château de Wildenstein, avaient établi un cantonnement. En dix ans, la moitié de la population périt, de la guerre ou de l'épidémie de peste.

Le 3 avril 1803, un incendie se déclenche qui détruit vingt immeubles, dont l'église, la mairie, l'école et le presbytère. Les Bressauds reconstruisent seuls leur village, y compris leur église, sans aucun secours de l'extérieur.

Récit de l'exode bressaud

Depuis 1940, avec l'annexion de l'Alsace par l'Allemagne nazie, La Bresse était redevenue un village frontalier. Elle se situait en « zone interdite ».

Après le débarquement allié de juin 1944, les Allemands décidèrent de renforcer la ligne des Vosges pour la rendre infranchissable, au moins le temps de l'hiver : c'est la fameuse « winterlinie », ligne fortifiée du Luxembourg à la Suisse.

Dans ce contexte, ils éliminèrent en septembre les maquis de Noiregoutte et de la Piquante Pierre, puis en octobre, ils employèrent les hommes valides pour élaborer des fortifications avant de les déporter à Pforzheim le 8 novembre. Le lendemain, ils rassemblèrent la population bressaude restante : c'est le début de l'exode.

Jeudi 9 novembre 1944, les soldats allemands vident une à une les maisons de leurs habitants. Les jeunes, les vieux, les malades, et les impotents, tous doivent quitter les caves qui protégeaient des bombardements depuis cinq semaines. Le temps d'entasser quelques affaires sur un chariot, dans une brouette ou un landau avec le bébé, un petit sac avec argent et papiers et le peu de ravitaillement que l'on a encore, on s'habille chaudement si on peut, on enfle les meilleurs chaussures qui nous restent, des « caoutchoucs » ou avec les restrictions des chaussures à semelles de bois.

Les femmes, privées de leur mari et fils déportés, gèrent tout.

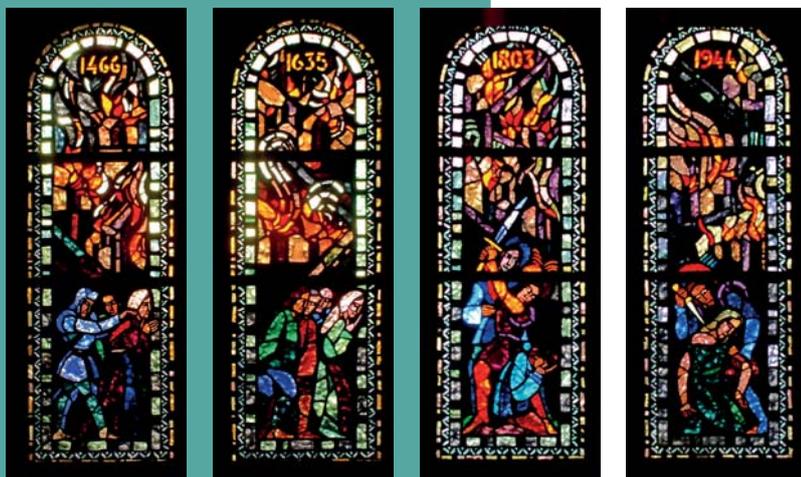
Les rues s'emplissent de monde, direction la vallée de Vologne sous l'œil inquisiteur des Allemands à l'affût du réfractaire ayant échappé à la rafle de la veille. Certains sont arrêtés, d'autres passent déguisés en femme ou en jouant les malades. On croise des soldats « verts de gris » qui tirent des grosses torpilles d'avions posées sur des chariots, sans savoir qu'elles serviront à faire sauter nos maisons.

Il neige déjà en ce mois de novembre, une neige lourde et humide, bloquant les petites roues des charrettes : certains retournent pour troquer leur engin à roulettes pour une luge mieux adaptée.

On s'étonne d'être dirigé vers le chemin du lac des Corbeaux. La couche de neige s'épaissit rapidement, les gens peinent à avancer, l'entraide se met en place naturellement, les jeunes aident les plus âgés ou portent les enfants. La route est déjà balisée de chariots et landaus abandonnés trop difficiles à faire avancer dans cette neige collante.

Les obus sifflent et explosent à intervalles réguliers.

◀ Les vitraux du fond de l'église racontent les grandes tragédies de l'histoire bressaude. Ils ont été réalisés par Gabriel Loire, à qui ont aussi été confiés de nombreux travaux de restauration d'églises dans les Vosges, mais aussi des vitraux jusqu'au Japon et aux États-Unis.



Article rédigé à partir d'une quinzaine de témoignages : Abbé Toussaint, Curé Bozon, Abbé Litzelmann, Gabriel Cuny, C. Claudel, J. Mougel, G. Laurent, Abbé Pierrat, JM. Laurent, René Mougel, JM. Remy, Marcelle Arnould...



L'abbé Litzelmann a pris la tête de la colonne partie le matin, accompagné du curé Bozon, âgé de 80 ans.

Ils passent le col la Vierge en direction de Xoulces avec les

premiers Bressauds en fin d'après-midi.

Pour aller plus vite et guidé par un fermier qui connaît le coin, ils empruntent une « courue » (chemin de débardage). Les pieds s'enfoncent profondément dans la neige, profonde et boueuse, et se retirent souvent en abandonnant une chaussure. On enjambe des arbres abattus par les obus, d'ailleurs des tirs d'obus sporadiques résonnent : un enfant est tué d'un éclat en pleine poitrine, mais sa mère ne voulant pas l'abandonner là, le porte jusque dans la vallée. Plusieurs sont blessés. Une dame âgée tombée dans un trou rempli d'eau a failli être abandonnée, ses faibles cris étant inaudibles dans le vacarme des explosions.

À 22 h, les premiers arrivent à proximité d'une ferme abandonnée de Blanfaing, 150 à 180 personnes y trouvent refuge. Les prochains occuperont la ferme suivante et ainsi de suite, les derniers arrivent vers 2h du matin. La nuit est très sombre, une mère en chutant laisse échapper sa fille de presque deux ans qu'elle tient dans les bras, elle ne la retrouve plus ! Toute la famille angoissée, à quatre pattes la cherche à tâtons dans la neige. Elle a glissé dans un trou d'obus, on la retrouve trempée mais saine et sauf.

Les groupes partis en début d'après-midi arrivent au col de la Vierge quand la nuit est déjà bien noire et doivent s'arrêter.

L'abbé Toussaint et le tout jeune abbé Claudel, qui perdra la vie en arrivant à Xoulces, font au mieux pour aider les gens épuisés. Des jeunes filles sont mises à contribution pour aider les mères et les anciens.



Il neige toujours, une neige mêlée de pluie, tous sont trempés et épuisés, impossible de faire du feu par crainte de l'artillerie, et rares sont les provisions. Des soldats allemands apportent un peu d'aide, distribuant même quelques boissons chaudes. Les 300 à 400 personnes se serrent pour essayer de dormir un peu.

Au matin les membres raidis par le froid mettent parfois plus d'une heure à se remettre en marche. Le triste convoi reprend la route, une partie du groupe suivant les traces de ceux qui sont passés la veille, notamment leurs bagages abandonnés, les autres empruntant la route, plus longue mais plus praticable.

Un déluge d'obus et de mitrailles les accueille à la sortie de la forêt venant des troupes alliées. Les premières maisons étant occupées, il faut aller plus loin, jusqu'au château Clément et à la saboterie Thomas.

Tous ont trouvé un abri. Les caves sont bondées, les étages encore en état sont aussi occupés. Les matelas trouvés sont réservés aux personnes âgées et aux malades, il est parfois impossible de s'allonger.



◀ Il n'existe pas de photos de l'exode bressaud ; ce tableau de René Vincent-Viry montre bien les conditions de celui-ci.



LE DOSSIER

Suite de l'article : Récit de l'exode bressaud



▲ les Bressauds devaient se rassembler ici pour partir vers Blamifaign

Nourrir ces 800 réfugiés est un défi : les maisons sont systématiquement pillées, les rares hommes tuent les vaches errantes ou autres animaux que des femmes cuisent à l'eau dans de grandes lessiveuses, quand ces dernières ne servent pas de latrines...

Une femme accouche, ironie du sort c'est la sage-femme. Des jeunes gens iront traire des vaches lointaines, pour le bébé, toujours sous la mitraille.

Durant 8 jours, il faut composer avec les obus, le mauvais temps, la dysenterie, les poux.

Le 16 novembre au soir, la situation se débloque, les Allemands ordonnent de longer la rivière et de passer un pont qu'ils feront sauter à minuit.

La suite du chemin est une route minée : sans force, il faut grimper la montagne à travers prés et chemins boueux, drapeaux blancs fixés sur les rames d'haricots. Personne n'abandonne, la liberté est au bout de l'effort.

Cornimont accueille cette troupe avec des boissons chaudes et du pain. Harassés, boueux, crasseux, affamés, pleins de vermines, pouilleux, ils avaient tout perdu.

Des cars et camions les conduisent ensuite jusqu'à Remiremont puis, pour beaucoup, jusqu'en Haute-Marne.

Bilan en chiffres

- 5207 habitants avant la guerre, 1480 en 1945
- 1060 familles sinistrées représentant 4453 personnes
- 650 immeubles détruits (sur 750)
- 20 tissages, 12 scieries et menuiseries, 7 chantiers de granit, 90 commerces totalement détruits
- 117 morts par faits de guerre
- 850 prisonniers et déportés
- 2900 réfugiés en Haute-Marne ou dans les Vosges

“ Témoignages

Bien essayé...

Au carrefour des Champions, face à l'hôtel des Vallées, triage de la police allemande : Gaston Laurent, un ancien de 14-18, se voit défaire le pansement factice qui lui emprisonnait un bras. Tous les hommes en infraction sont parqués dans l'abattoir de la boucherie Constant Leduc dans l'attente de la déportation.

CC (38 ans), le 9 novembre 1944

La belle vie ?

L'arrivée des obus nous a fait déménager dans les caves. C'était presque la belle vie, toujours avec les copains, plus déco, plus de messe, plus de catéchisme... plus d'électricité non plus. Il restait les bougies vite épuisées, il a fallu en fabriquer avec les moyens du bord...mais il fallait réciter des chapelets. Il a dû s'en dire autant qu'il est tombé d'obus !

GL (10 ans), le 4 octobre 1944



▲ L'enterrement des fusillés

“ Pas de scrupule...

Quelqu'un est venu chercher le sac à dos que je portais pour caler une personne qui s'était blessée en tombant et que nous connaissions très bien. Maman a vu partir le sac avec appréhension. Effectivement, le matin il avait disparu avec la boule de pain et les pommes de terre qu'il contenait. Comme quoi même dans le malheur, il y a des gens malhonnêtes. Nous n'avions donc plus rien à manger à part une boîte de petits pois et un peu de sucre.

RM (14 ans), le 9 novembre 1944

Histoires d'obus...

Mais le calvaire n'était pas terminé, il était peut-être 17 h. la pluie redoubla et il faisait nuit. Nous descendions un sentier par une nuit noire, de temps en temps un obus tombait pas très loin et les éclats nous éclairaient quelques secondes. Nous trébuchions, maman qui portait ma jeune sœur, tomba aussi, nous recherchions à tâtons notre sœur, elle était dans un trou d'obus. C'était inimaginable ! et nous avions toujours la poussette, pourquoi ? Vers 22 heures nous sommes arrivés au fond de la vallée de Xoulces, vers le mur des Granges, ça allait mieux, nous avons retrouvé un chemin.

RM (16 ans), le 9 novembre 1944

Des lieux de mémoire



Le monument des Combes : Majestueux et austère, ce monument fut dressé sur le lieu où 27 maquisards furent exécutés le 27 septembre 1944. Les 27 stèles en granit ont été offertes par les granitiers de La Bresse et disposées suivant la forme du terrain.



▲ *Le Monument des Combes garde le souvenir de 27 maquisards exécutés par les nazis après avoir été faits prisonniers et torturés.*



Le gisant du Pré de l'Orme : dans la nuit du 20 au 21 septembre 1944, c'est dans ce lieu que furent exécutés des maquisards pris lors de l'attaque du maquis de la Piquante Pierre, et des résistants arrêtés le jour même à La Bresse. Un maquisard gravement blessé, René Receveur, a survécu à la fusillade et au coup de grâce et a pu témoigner du drame.

Les monuments du Chemeneau : édifié au lieu-dit « La Brayotte » en mémoire des résistants du maquis de Noiregoutte, le monument monolithique marque la limite Est du site. À mi-pente ont été rassemblées il y a quelques années les croix jusqu'alors disséminées dans les prés, au bord des chemins ou dans les pâturages, et qui marquaient l'endroit exact où les maquisards avaient été tués. Sur le sommet, surplombant La Bresse, se trouve le monument dressé dans les années qui ont suivies la guerre.



La Chapelle de la Lunelle : édifiée en 1946 et dédiée à Notre Dame du Perpétuel Secours, elle rappelle que ce lieu-dit a été épargné pour accueillir quelques réfugiés. La ferme en contrebas accueillit ainsi plus d'une centaine de personnes.

Marcel Mauffrey : en amont du Pont des Mortes, à Vologne, sur le chemin qui mène à l'usine électrique de la cote 750, se trouve le lieu où Marcel Mauffrey, instituteur à l'école publique de garçons de Vologne, a été exécuté après avoir été trahi par des agents allemands infiltrés dans la résistance. La croix a été installée vers 1948, la stèle en granit il y a 10 à 15 ans



Monument de Vologne : près de sa ferme du pré Bontemps se trouve l'endroit où Jean Antoine a été exécuté après avoir été torturé, juste après Marcel Mauffrey, dans l'après-midi du 20 septembre 1944, pour les mêmes motifs de résistance et trahi de la même manière que son voisin. Une croix a été dressée en 1948 à l'endroit exact où il a succombé. À quelques mètres, un monument a été dressé à la mémoire des quatre habitants du quartier trahis, arrêtés et fusillés après avoir été torturés : Jean Antoine 34 ans père de 5 enfants, Jean Claude 17 ans, Constant Géhin 52 ans père de 13 enfants et Marcel Mauffrey 33 ans père de 2 enfants.

LE DOSSIER



EXODE 44

*Et la colonne péniblement
Progressait
Sous la vigilance du Tyran
Le temps passait...
La neige est lourde
Le temps devient froid
Et les corps fatigués
Ont peine à se mouvoir
Le crépuscule couleur de sang
S'assombrit de nuages noirs
La nuit sera longue au bivouac improvisé
Dans l'attente d'un matin irisé
Au bout du chemin de calvaire
Enfin un éclair d'espoir*

Martial Claudel

Pendant près de 15 ans, les Bressauds reconstruisent patiemment leur ville, terminant par la maison communale (Mairie) en 1959, une fois que toute la population fût relogée.

Remerciements :

Un grand merci aux Racines Bressaudes (MLC), en particulier André Balaud, pour l'aide et les ressources dont ce dossier s'est largement inspiré.

Merci également au Club Vosgien et ses partenaires pour l'organisation des événements commémoratifs.

En souvenir de Blanfaing, des événements commémoratifs

Marche anniversaire

Le Club Vosgien, les Racines Bressaudes (MLC), et la municipalité renouvellent à toute personne se sentant concernée, l'invitation à participer à la marche du dimanche 9 novembre, qui reprendra, juste 70 ans après, le parcours d'évacuation suivi par 800 Bressauds vers Xoulces par le Col de la Vierge et Blanfaing.

Le rassemblement et l'accueil des participants aura lieu dimanche 9 novembre à 8 h au stade des Champions où tout renseignement utile sera fourni.

Une cérémonie de mémoire aura lieu à 11 h 45 au Col de la Vierge, et sera suivie du pique-nique. Le retour depuis Xoulces se fera en bus.

N'oubliez pas de bonnes chaussures et un équipement adapté, ainsi que votre pique-nique.

Exposition souvenir

Le matin de la marche organisée par le Club Vosgien, les Racines Bressaudes mettront en place plusieurs souvenirs de cette commémoration, dans l'ancienne MLC (derrière le gymnase, rue des Champions) :

- une exposition de photos de l'époque
- une vidéo d'entretiens avec des personnes ayant vécu l'évènement
- la projection du film De la Piquante Pierre à la vallée des Larmes de Jacques Cuny

Visibles dimanche 9 novembre de 9 h à 11 h.

CINEMA



MLC-CINEMA GRAND ÉCRAN

Programme cinéma à partir du 19 novembre

Horaires à retrouver sur les programmes disponibles dans vos commerces ou sur www.mlclabresse.com

Semaine du 19/11 au 25/11



FURY

Sortie : 22 octobre 2014 (2h14). Guerre, Drame, Historique américain réalisé par David Ayer avec Brad Pitt, Shia Labeouf, Logan Lerman

Avril 1945. Les Alliés mènent leur ultime offensive en Europe. À bord d'un tank Sherman, le sergent Wardaddy et ses quatre hommes s'engagent dans une mission à très haut risque bien au-delà des lignes ennemies. Face à un adversaire dont le nombre et la puissance de feu les dépassent, Wardaddy et son équipage vont devoir tout tenter pour frapper l'Allemagne nazie en plein cœur...

MAGIC IN THE MOONLIGHT

Sortie : 22 octobre 2014 (1h38). Romance, Comédie américaine réalisée par Woody Allen avec Colin Firth, Emma Stone, Eileen Atkins

Le prestidigitateur chinois Wei Ling Soo est le plus célèbre magicien de son époque, mais rares sont ceux à savoir qu'il s'agit en réalité du nom de scène de Stanley Crawford : cet Anglais arrogant et grognon ne supporte pas les soi-disant médiums qui prétendent prédire l'avenir. Se laissant convaincre par son fidèle ami Howard Burkan, Stanley se rend chez les Catledge qui possèdent une somptueuse propriété sur la Côte d'Azur et se fait passer pour un homme d'affaires, du nom de Stanley Taplinger, dans le but de démasquer la jeune et ravissante Sophie Baker, une prétendue médium, qui y séjourne avec sa mère.



Semaine du 26/11 au 02/12

GONE GIRL



Sortie : 08 octobre 2014 (2h29). Thriller américain réalisé par David Fincher avec Ben Affleck, Rosamund Pike, Neil Patrick Harris Avertissement : des scènes, des propos ou des images peuvent heurter la sensibilité des spectateurs

À l'occasion de son cinquième anniversaire de mariage, Nick Dunne signale la disparition de sa femme, Amy. Sous la pression de la police et l'affolement des médias, l'image du couple modèle commence à s'effriter. Très vite, les mensonges de Nick et son étrange comportement amènent tout le monde à se poser la même question : a-t-il tué sa femme ?

NINJA TURTLES

Sortie : 15 octobre 2014 (1h42). Action, Aventure américaine réalisée par Jonathan Liebesman avec Megan Fox, Will Arnett

Tenez-vous prêts : quatre héros de légende vont bientôt faire parler deux à New York...

Leonardo, le leader, Michelangelo, le beau gosse, Raphael, le rebelle et Donatello, le cerveau, vont tout faire pour défendre la ville de New York, prise entre les griffes de Shredder. Entre deux dégustations de pizzas (sans anchois, bien sûr) et un entraînement intense aux arts martiaux, prodigué par leur maître Splinter, ils vont accomplir leur destin, aidés par la courageuse reporter, April O'Neil.



Semaine du 03/12 au 09/12



INTERSTELLAR

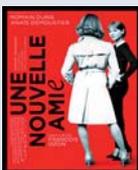
Sortie : 05 novembre 2014 (2h49). Science Fiction, Drame américain réalisé par Christopher Nolan avec Matthew McConaughey, Anne Hathaway

Le film raconte les aventures d'un groupe d'explorateurs qui utilisent une faille récemment découverte dans l'espace-temps afin de repousser les limites humaines et partir à la conquête des distances astronomiques dans un voyage interstellaire.

UNE NOUVELLE AMIE

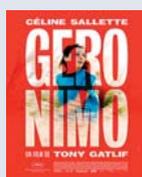
Sortie : 05 novembre 2014 (1h45). Drame français réalisé par François Ozon avec Romain Duris, Anais Demoustier Avertissement : des scènes, des propos ou des images peuvent heurter la sensibilité des spectateurs

À la suite du décès de sa meilleure amie, Claire fait une profonde dépression, mais une découverte surprenante au sujet du mari de son amie va lui redonner goût à la vie.



Semaine du 10/12 au 16/12

GERONIMO



Sortie : 15 octobre 2014 (1h45). Comédie dramatique française réalisée par Tony Gatlif avec Céline Sallette, Rachid Yous

Sud de la France. Dans la chaleur du mois d'août, Geronimo, une jeune éducatrice veille à apaiser les tensions entre les jeunes du quartier Saint Pierre.

Tout bascule quand Nil Terzi, une adolescente d'origine turque s'échappe de son mariage forcé pour retrouver son amoureux, Lucky Molina, un jeune gitan.

Leur fuite met le feu aux poudres aux deux clans. Lorsque l'affrontement éclate en joutes et battles musicales, Geronimo va tout tenter pour arrêter la folie qui embrase le quartier.

LES BOXTROLLS

Sortie : 15 octobre 2014 (1h37). Aventure, Animation américaine réalisée par Graham Annable, Antohny Stacchi

Les Boxtrolls est une fable qui se déroule à Cheesebridge, une ville huppée de l'époque victorienne, dont la principale préoccupation est le luxe, la distinction et la crème des fromages les plus puants. Sous le charme de ses rues pavées, se cachent les Boxtrolls, d'horribles monstres qui rampent hors des égouts la nuit pour dérober ce que les habitants ont de plus cher : leurs enfants et leurs fromages. C'est du moins la légende à laquelle les gens de Cheesebridge ont toujours cru. En réalité les Boxtrolls sont une communauté souterraine d'adorables et attachantes créatures excentriques qui portent des cartons recyclés comme les tortues leurs carapaces. Les Boxtrolls ont élevé depuis le berceau un petit humain orphelin O'Euif, comme l'un des leurs, explorateur de décharge et collectionneur de débris mécaniques.

Ils deviennent soudainement la cible d'un infâme dératiseur Archibald Trappennard qui voit dans sa disposition à éradiquer les trolls son ticket d'entrée au sein de la bonne société de Cheesebridge. La bande de bricoleurs au grand cœur doit alors se tourner vers celui dont ils ont adopté la responsabilité, ainsi qu'une jeune fille de la haute qui n'a pas froid aux yeux, Winnie afin de concilier leurs deux mondes, au gré des vents du changement... et du fromage...



Semaine du 17/12 au 23/12



UN ILLUSTRE INCONNU

Sortie : 19 novembre 2014 (1h58). Drame français réalisé par Mathieu Delaporte avec Mathieu Kassovitz, Marie-Josée Croze

Sébastien Nicolas a toujours rêvé d'être quelqu'un d'autre. Mais il n'a jamais eu d'imagination. Alors il copie. Il observe, suit puis imite les gens qu'il rencontre. Il traverse leurs vies. Mais certains voyages sont sans retour.

A LA POURSUITE DU ROI PLUMES

Sortie : 15 octobre 2014 (1h18). Animation suédoise, chinoise réalisée par Esben Toft Jacobsen

Johan et son père vivent tous les deux seuls sur l'océan. Johan aime leur bateau : il y a une serre pour faire pousser les carottes, des filets pour pêcher de magnifiques poissons, c'est aussi le lieu idéal pour des parties de cache-cache... Un jour, alors que son père va à terre pour chercher des provisions, il capte un mystérieux message à la radio... et décide alors de partir à la poursuite du Roi Plumes...



La chèvrerie du Brabant à votre service



- débroussaillage friche en pente
- entretien pelouse grande surface
- débardage avec treuil forestier
- remise en état de terrain avec pelleuse 5t

Chèvrerie du Brabant
Lecomte Bruno
Col du Brabant
88250 LA BRESSE
tél: 06 59 68 51 72
siret : 41987749300033

MLC

Accueil de loisirs

Pour les vacances de Noël, l'accueil de loisirs sera ouvert du lundi 22 au mercredi 24 décembre inclus.

Dimanche en jeu

Retrouvez-vous en famille ou entre amis pour passer un moment agréable placé sous le signe du jeu, le 16 novembre de 10h30 à 17h30 à la Halle des Congrès.

Vous y trouverez des jeux de société, Kapla, jeu de GO, maquillage, jeux géants, un espace crèche-jeu, un atelier origami et un atelier de préparation du char de Saint-Nicolas, ainsi qu'une vente de crêpes et buvette.



Ateliers Yoga de la Voix

Le yoga de la voix nous amène au cœur de nous-mêmes, à la rencontre de notre identité profonde. Grâce à ce canal puissant qu'est la voix, nous nous mettons à l'écoute de notre vibration essentielle. Nous entrons en vibration avec notre corps que nous pouvons harmoniser avec l'univers.

Séances de 2h en cours collectifs de 19h à 21h, à la salle MLC de la Maison de La Bresse (minimum 8 inscrits ; préinscription nécessaire).

L'inscription se fait pour un cycle de 8 séances, 1 vendredi par mois (sauf autre convenance entre participants, intervenante et MLC) : 21 novembre, 19 décembre, 16 janvier, 6 février, 13 mars, 10 avril, 22 mai et 19 juin.

Forfait 89€ + adhésion annuelle (7€) (payable en 3 fois)

Yoga en Voix

Ateliers Yoga de la Voix

Avec Armelle HARROUARD,
Professeure de Yoga, certifiée par l'Ecole Française de Yoga de l'Est.
Saison 2014-2015 MLC - Maison de La Bresse - 7A rue de la Clairie

Relaxation

Séances en cours collectifs (minimum 8 inscrits ; préinscription nécessaire).

2 formules possibles à 35€ : 4 séances de 1h30 le lundi de 19h30 à 21h30, ou stage à la journée (6h, avec pause en plus)

Plus que vos paroles, vos mots vous engagent.
Écrivain public, Laurence vous accompagne

Lau de la Vallée

- Thèses
- Discours
- Rapports
- Mémoires
- Biographies
- Récits de vie
- Courriers privés et prof.
- CV et lettres de motivation

Animatrice en ateliers d'écriture - Relecture

Lau de la Vallée
Laurence Vanhaeren
12 Traverse du Daval - 88250 LA BRESSE - 06 48 49 51 54 - Site : www.laudelavallee.com

EURONICS City

DEMONSTRATION
TELEVISEUR 4K ULTRA
HAUTE DEFINITION

JUSQU'AU 29
NOVEMBRE
GARANTIE 5 ANS
OFFERTE
SUR UNE
SELECTION
D'APPAREIL
ELECTROMENAGER
SAV assuré toutes marques

9 RT DE CORNIMONT LA BRESSE
face au magasin DIA
03.29.25.67.67 www.euronics.fr

Zumba Fit and Form

avec Céline Michel et Camille Ardizio



Préinscription auprès de la MLC - Céline Michel pour la soirée exceptionnelle zumba du samedi 13 décembre 2014 à la Salle des Fêtes.

Cours de découverte de la poterie

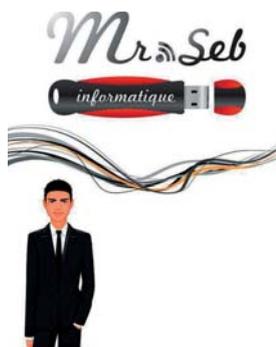
(enfant/adulte)

Les cours de poterie reprennent chaque mercredi à partir de janvier 2015

Enfant à partir de 6 ans : 17h - 18h ; 20 séances 57€ (tarif C)

Adultes : 18h15 - 19h45 ; 105€ les 10 séances de 1h30 (argile et matériels compris)

Minimum 7 participants (préinscription nécessaire)



Cours d'informatique

Optimiser l'utilisation de votre ordinateur et son environnement (protection antivirus, nettoyage de fichiers, comment organiser votre « bureau », la messagerie, Internet).

Cours le jeudi de 14h à 15h30, avec Mr. Seb Informatique, à la MLC (Maison de La Bresse).

Cours de bureautique

Cours le samedi matin de 9h à 11h30, avec Henri Valdenaire, pour apprendre à utiliser au mieux votre Pack Office (Word, Excel, Publisher...). Minimum 5 participants

Cours de couture

Cours de couture en petits groupes, pour tous niveaux, ultra-débutants bienvenus. Avec Karine Demangel, diplômée d'école de couture et de style.

2 séances de découverte gratuites (fournitures offertes) :

Vendredi 21 novembre, 19h - 20h : couture ultra-débutant et recyclage, tout public

Mercredi 26 novembre, 15h - 16h : couture sans machine et customisation, pour enfants et ados

Contenus des cours : Apprendre les bases de façon ludique : ourlet, fermeture, broderie, pose de biais, comment donner une seconde vie aux vêtements, assemblage sans machine, transformation de tee-shirt

Les cours débuteront à partir de janvier 2015. Leur durée sera de 2 heures minimum, par petits groupes de 4 à 6 personnes. Le matériel est fourni à chaque cours (machine, ciseaux...). Possibilité d'utiliser votre machine à coudre (aide fournie pour les divers réglages).

Inscription à la séance (7€ par personne à partir de 4 participants).

Concours photo amateurs

Il ne vous reste plus que quelques jours pour déposer vos travaux auprès de la MLC !



LA BOUTIQUE DU LAC
Ouverture saison hivernale le mardi 4 novembre
Réservez et emportez votre matériel de ski pour la saison 2014/2015, La boutique de vêtements et accessoires dès 4 ans à l'adulte, Nouveau modèle sur les casques à partir du 15 décembre, Et bien d'autres produits à votre service...
Laëtitia et Gisèle vous accueilleront avec plaisir du Mardi au samedi de 9h à 12h - 14h 18h30
Entrée libre
7 Route de Cornimont - 88250 LA BRESSE (à 50m de la confiserie bressaude)
Tél : 03.29.25.7916 - Fax : 03.29.25.4331 - Mail : la.boutique.du.lac@gmail.com

Chez Letitia
7 Autonne
Commandez avant 7h00
A 7 EUROS
Salades, pâtes, pizzas et plats chauds du chef
Spécialités aux fromages
Vendredi : 11h45 à 13h45 et soir : 18h45 à 21h45
Centre Ville La Bresse Tél : 03 29 25 69 70

OFFICE DE TOURISME ET LOISIRS

Horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme

Hors vacances scolaires :
du lundi au samedi de
9h à 12h et de 14h à 18h
Fermé le dimanche et le 11 novembre

Point Info Tourisme à la Maison de La Bresse :

Ouvert lors de l'exposition
« De la République dominicaine aux Vosges »
du 27 septembre au 23 novembre 2014 :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 15h à 18h
Samedi et dimanche de 10h à 18h
Fermé le jeudi



Action/formation Famille Plus

Les socio-professionnels labellisés Famille plus ou en cours de labellisation sur les communes de La Bresse, Gérardmer et Xonrupt ont été conviés à des ateliers de travail animés par le cabinet Cimbô Conseils.

La formation du mardi 7 octobre était destinée aux prestataires d'activités et celle du 8 octobre aux hébergeurs/restaurateurs.

L'intervenant a mis l'accent sur les attentes et besoins de la clientèle familiale en situation de vacances et en a profité pour rappeler que la labellisation était un point de départ dans une démarche d'amélioration constante de l'offre familiale et non un but à elle seule.



Nouvelle billetterie complexe piscine/patinoire

Le nouveau système de billetterie est en place. En remplacement des anciennes cartes, une nouvelle carte d'abonnement à 50 € est désormais en vente en caisse piscine.

Vous avez jusqu'au 30 novembre 2014 pour créditer les sommes restantes de votre ancien abonnement sur cette nouvelle carte. Passé ce délai, tout crédit restant sera définitivement perdu.

Nouveaux prix d'entrée avec cet abonnement :

Tarifs 2014/15 avec abonnement* à 50 €	Adultes		Enfants moins de 16 ans	
	Résidents La Bresse	Non-résidents La Bresse	Résidents La Bresse	Non-résidents La Bresse
Entrée simple piscine	3,57 € <i>au lieu de 5,10 €</i>	3,97 € <i>au lieu de 5,10 €</i>	2,27 € <i>au lieu de 3,10 €</i>	2,58 € <i>au lieu de 3,10 €</i>
Sauna ou hammam ou UV	5,00 € <i>au lieu de 6,30 €</i>	5,56 € <i>au lieu de 6,30 €</i>		
Entrée simple piscine créneau promotionnels Voir détails des créneaux page 21	2,00 €	2,22 €	1,27 €	1,44 €
Entrée patinoire avec location patins	5,50 € <i>au lieu de 7,70 €</i>	6,11 € <i>au lieu de 7,70 €</i>	3,50 € <i>au lieu de 4,60 €</i>	3,97 € <i>au lieu de 4,60 €</i>

*Tarifs des abonnements tennis disponibles à la caisse piscine

Accès aux pistes de ski de fond, saison hiver 2014-15 pour les résidents permanents

Mise à jour des cartes de résident permanent

Les cartes de résident permanent pour l'accès gratuit au Domaine Nordique devront être mises à jour pour vous permettre d'accéder aux pistes lors de la prochaine saison.

Pour cela, il conviendra de vous rendre à la Mairie de La Bresse – Service État Civil en présentant les justificatifs demandés ci-dessous.

Un justificatif de renouvellement vous y sera délivré ; il sera à présenter avec votre carte à la caisse du Domaine Nordique dès l'ouverture des pistes afin de permettre sa mise à jour et vous autoriser ainsi le passage des portillons d'accès.

En cas de perte ou de détérioration de votre carte d'accès, une nouvelle carte vous sera délivrée contre 2€ (non remboursable).

Délivrance de nouvelles cartes

Les personnes souhaitant se voir délivrer une carte de résident permanent devront se présenter dès à présent à la Mairie de La Bresse – Service État Civil avec les justificatifs suivants :

- Photo d'identité de chaque titulaire de carte pour une première demande uniquement.
- Dernière facture d'électricité
- Pour les enfants majeurs un justificatif de rattachement au foyer fiscal des parents (avis d'imposition ou de non-imposition, certificat de scolarité...)

Une somme de 2€ par carte (non remboursable) leur sera demandée.

La réalisation des nouvelles cartes peut prendre quelques jours, nous vous conseillons de prendre vos dispositions afin de pouvoir en disposer pour votre première sortie.

RAPPEL

Cette carte est strictement personnelle et incessible.

En cas d'utilisation frauduleuse de la carte, son titulaire devra s'acquitter du forfait d'accès aux pistes au tarif « contrôle » en vigueur, soit 30€.

Merci de votre compréhension.



KARAM'ELLE
Prêt à porter Féminin & Accessoires
Nouvelle collection automne à découvrir
«Prêt à porter pour toutes les femmes»

Tél. : 03 29 23 91 60
e-mail : agnesgdj@orange.fr
5, Place du Champstel
88250 La Bresse

mf PHOTOGRAPHIE

Prénom Marc
Nom FULGONI
Profession Photographe
Téléphone 06 37 31 38 91
email contact@marcfulgoni.fr

mariage sports portraits
packshot reportage famille
photos d'identité tourisme vosges
entreprise anniversaire culture
photographie La Bresse

DANS LE RETRO

MERCI aux bénévoles mobilisés pour l'opération « Brioches de l'Amitié »

En effet ce samedi matin 11 octobre a eu lieu l'opération « Brioches de l'Amitié » dans le cadre du soutien départemental à l'association ADAPEI (Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés) dans le but d'améliorer leurs conditions d'accueil et de développer de nouveaux projets.

Ce sont 25 bénévoles qui ont répondu présents à l'appel du CCAS pour sillonner les différents quartiers de La Bresse, par équipes de 2. De nombreuses associations locales étaient représentées, en particulier les Restos du cœur, les Toujours Jeunes, l'ADMR, la conférence Saint Vincent de Paul, le Secours Catholique, ainsi que la FNATH (les accidentés du travail) qui a participé financièrement, et des individuels informés par le journal ou la radio. Malheureusement, le nombre de bénévoles diminue considérablement d'année en année et nous ne pouvons pas couvrir tous les secteurs de la commune. Cependant cette année, 570 brioches ont été vendues permettant de reverser 1400 € à l'ADAPEI. Un grand merci aux associations engagées dans l'opération, aux bénévoles, aux boulangers qui ont accepté ce surcroît de travail y compris le conditionnement des brioches.



Un repas des Aînés convivial

Le traditionnel repas des Aînés, auquel étaient invitées 960 personnes de plus de 70 ans, a réuni 470 convives le 9 octobre 2014.

Hubert Arnould, Maire et président du CCAS et Geneviève Demange, adjointe et vice-présidente du CCAS, ont accueilli nos Aînés, en particulier les doyens des convives, Suzanne Thiery (104 ans), Marguerite Hans (101 ans) et Roger Mougel (99 ans). Rolande Valdenaire, Jacqueline Claudel et Aimé Poirot, qui fêtaient leur anniversaire, ont également été mis à l'honneur. Ensuite, l'ADMR et les Toujours Jeunes ont pu présenter leurs services.

Le repas, offert par le CCAS et la commune, était servi par le restaurant « Les Vallées ». L'animation était assurée par le groupe Montagn'Music pour le plus grand bonheur de tous.

Vers 16h, la visite des enfants de la crèche « les P'tits amis de Oui-Oui » a permis de renforcer le lien intergénérationnel, puisque petits et grands ont partagé la piste de danse.

C'est seulement vers 18h que les derniers invités ont quitté la Halle des Congrès, heureux d'avoir pu passer un tel moment de retrouvailles et de convivialité.



Commission environnement avec les riverains de Vologne



La commission environnement s'est réunie le 8 octobre dernier en présence de Monsieur le Maire et de Stanislas Humbert, vice-président de la Communauté de Communes de la Haute Moselotte, pour rencontrer

les habitants de la vallée de Vologne (du Pont de Brâmont à Belle-Hutte). En effet, face à l'exaspération des riverains concernant les dépôts abusifs d'ordures, les élus s'étaient engagés lors de la campagne électorale à intervenir. Cette réunion avait donc pour but de réfléchir et d'échanger sur des actions à mener pour solutionner ce problème. Une cinquantaine de résidents étaient présents et ont pu prendre la parole pour exprimer leurs attentes. Les échanges ont été constructifs et certaines idées seront mises en œuvre prochainement sur la commune (réorganisation des tournées, réaménagement du P.A.V. de l'ancienne route de Vologne). En ce qui concerne la CCHMo, qui gère les ordures ménagères, une concertation aura lieu.



Du biathlon à tire-larigot

À 3 reprises, les biathlètes se sont fait remarquer depuis l'été avec d'abord le biathlon pour tous le 15 août sous une pluie diluvienne, ensuite sur la première course de rollerski organisée au stade Véronique Claudel avec la participation des classes benjamin(e)s et des podiums trustés par les fins tireurs du Ski Club La Bressaude, puis au Summer Tour qui s'apparente à la finale nationale d'été où les filles sont carrément allées provoquer les skieuses des gros massifs en se classant 2^e minimes pour Élise Galbourdin, 4^e et 5^e cadettes pour Paula Botet et Chloé Remy. Une saison bien animée et déjà couronnée d'excellents résultats. Les garçons ne sont pas en reste et l'avenir du groupe nous promet encore du beau spectacle...



Club des Toujours Jeunes

57 personnes du club ont fait une escapade de huit jours à Evian dans une ambiance chaleureuse, avec de nombreuses visites dont celle d'Ivoire, un des plus beaux villages de France.

En septembre 2015, le club proposera 8 jours à Saint-Pierre-la-Mer dans l'Aude.

Pour rappel : Les cartes et le billard ont lieu les mardis et vendredis à partir de 14h (et non les jeudis).



École et collège Saint-Laurent

De l'école à la vie dans notre commune

C'est toujours avec beaucoup de plaisir que l'école Saint-Laurent répond présent lorsqu'une manifestation se déroule sur notre commune. Dernièrement, c'est sur la fête des Cucurbitacées que nos élèves ont participé au concours de productions artistiques. Une belle réalisation qui a fait la fierté du groupe d'enfants encadré par Martine sur le temps périscolaire.

Nous rappelons que notre école accueille les enfants en dehors du temps scolaire,



de 7h20 à 8h10, de 11h30 à 13h10 et de 16h30 à 18h. De nombreuses activités leurs sont proposés : libre aux enfants de rejoindre un groupe ou l'autre en fonction de leurs envies du jour.

Journée banalisée au Collège Saint-Laurent pour apprendre autrement

En 6^e, les élèves ont mis en application leur réflexion sur la gestion des déchets dans l'environnement proche en ramassant ceux-ci dans et aux abords du collège.



En 5^e, ils ont interviewé des professionnels pour rédiger un article de journal, tels des reporters.

En 4^e, ils ont découvert l'Écosse, ses particularités et ses coutumes, dans le contexte du référendum local.



Enfin en 3^e, une classe a vécu un café littéraire, avec lecture d'une œuvre choisie et riches échanges, tandis que l'autre classe accueillait cinq responsables d'entreprises bressaudes, première étape d'un partenariat entre le collège et ces structures qui accueilleront les élèves par petits groupes tout au long de l'année.



Stage « Arts du Cirque » à Saint-Dié

Tous les élèves de 6^e ont eu l'occasion de participer à un stage d'initiation et de découverte des arts du cirque à Saint-Dié.

Lundi 15 et mardi 16 septembre, l'association « les Nez Rouges » leur a fait découvrir le monde du spectacle où se mêlent le jonglage, l'équilibre, les acrobaties et le jeu d'acteur.

Les élèves ont été mis en situation de réussite afin que chacun trouve sa place dans le groupe et la classe.



DANS LE RETRO

Le grand Sapin de Noël de Strasbourg du 28 novembre au 7 janvier

Coupé par les agents de l'O.N.F le 20 octobre dernier à La Bresse, ce géant de la forêt sera installé le 27 octobre sur la place Kléber pour se préparer aux festivités de fin d'année. Dressé au cœur de Strasbourg, le Grand Sapin bressaud, du haut de ses 30 mètres et de ses 82 ans est le symbole majeur et incontournable de Strasbourg, Capitale de Noël. Chaque semaine, des effets lumineux différents seront dévoilés créant une ambiance féérique d'exception qui illuminera les regards des petits comme des grands (60 000 points lumineux, 6 kms de guirlandes).



L'école en musique et concert

4 classes de l'école primaire du Centre sont parties à la découverte du jazz à la Nouvelle-Orléans, vendredi 10 octobre à la Maison de La Bresse. Une seconde représentation en soirée était ouverte au public.



Environ 200 personnes ont assisté au concert de Guitar Lightenin'Lee and his Thunderband samedi 11 octobre à la Salle des Fêtes, dans une ambiance très festive.



ÉTAT CIVIL septembre - octobre

MARIAGE

- Le 20 septembre 2014, **Julien Vincent-Viry**, agent de maintenance et **Agathe Alibelli**, sans profession, domiciliés à La Bresse.

DÉCÈS

- Paul Marie Faive**, âgé de 90 ans, domicilié 27 rue de la Clairie, décédé le 3 septembre 2014 à Saint-Dié-des Vosges, veuf d'Hélène Didierlaurent.
- Marie Rose Lydie Lallemand**, âgée de 89 ans, domiciliée 29 rue Paul Claudel, décédée le 11 septembre 2014 à La Bresse, célibataire.
- Gérard Marie Claude Olry**, âgé de 74 ans, domicilié 1 impasse des Granitiers, décédé le 14 septembre 2014 à Gérardmer, époux de Marie-Hélène Cuenot.
- Roger Aimé Hans**, âgé de 85 ans, domicilié 38 rue du Hohneck, décédé le 28 septembre 2014 à La Bresse, époux de Simone Laurent.
- Yvonne Marie Briot**, âgée de 93 ans, domiciliée 32A rue de la Clairie, décédée le 2 octobre 2014 à La Bresse, veuve de Pierre Jeangeorge.

INFOS PRATIQUES

Services communaux

Mairie : 03 29 25 40 21

Du lundi au vendredi : 9h-12h15 et 14h-17h

Samedi : 9h-12h

Services Techniques Municipaux :

03 29 25 53 89

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Service urbanisme et gestion du patrimoine :

03 29 25 53 89

Du lundi au vendredi : 9h-12h et, sur rendez-vous, de 14h-17h les lundi, mardi, jeudi et vendredi

Régie Municipale d'Électricité : 03 29 25 54 00

Du lundi au vendredi : 7h30-12h et 13h30-17h

Syndicat Intercommunal d'Assainissement :

03 29 62 54 21

24 rue de la 3^e DIA, 88 310 Cornimont

Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h

Numéros d'urgence

Urgences à domicile : 15

Pompiers et urgences sur la voie publique : 18

Gendarmerie : 17

En dehors des heures d'ouverture, pour toute urgence :

Service des eaux : 06 08 23 56 53

Bâtiments communaux : 06 07 96 51 26

Membres de la municipalité : 06 08 57 51 94

Services sociaux

Relais Services Publics

Maison de La Bresse, 7A rue de la Clairie,

03 29 23 05 78

Du lundi au vendredi : 8h45-12h

ADMR

permanence téléphonique : **03 29 25 43 77**

au bureau les après-midis : **03 29 25 62 60**

Adavie : 03 29 35 23 06

Permanences des élus

Hubert Arnould - Maire Reçoit sur rendez-vous

Maryvone Crouvezier - 1^{re} Adjointe, finances Mercredi de 10h à 12h

Jérôme Mathieu - Adjoint aux énergies Lundi de 15h à 17h sur rendez-vous

Geneviève Demange - Adjointe à la population Mardi de 10h à 12h

Raymond Marchal - Adjoint à l'environnement Jeudi de 10h à 11h

Alexandrine Ducret - Adjointe à la culture et aux écoles Lundi de 10h à 12h

Jean-François Poirot - Adjoint à la voirie et aux bâtiments Samedi de 10h à 12h sur rendez-vous

Elisabeth Bonnot - Adjointe aux ressources humaines et à la communication Samedi de 10h à 12h sur rendez-vous

Loïc Poirot - Adjoint aux sports et au tourisme Vendredi de 14h à 17h sur rendez-vous

Services médicaux

Service Médi-Garde

(nuit, dimanche, jours fériés) : **0820 33 20 20**

Pharmacie de garde : numéro Audiotel 3237

Médecins

Dr Ménière - Dr Arnould

11 rue de l'Église - **03 29 25 40 09**

Sur rendez-vous, 8h-11h et 15h-18h.

Fermé le mercredi après-midi et le samedi

Dr Leroy

2 rue Joseph Remy - **03 29 25 40 87**

Tous les matins : 8h30-10h30, les après-midis

(sauf le jeudi) sur rendez-vous : 17h-18h30

Dr Hofgaertner

2 rue Joseph Remy - **03 29 25 35 35**

Le lundi : 10h30-12h et 14h-16h

Le mardi et mercredi : 10h30-12h

Le jeudi, vendredi et samedi : 8h-9h30

Sur rendez-vous, mercredi, jeudi, vendredi : 17h-19h

Infirmières

Valérie Flieller

28 rue des Proyes - **03 29 25 65 49**

Nathalie Poirot

12 rue Mougel Bey

03 29 25 63 96 - 06 07 82 92 35

Pharmacies

Pharmacie Doridant-Marion

19 quai des Iranées - **03 29 25 40 65**

Du lundi au samedi : 8h30-12h15 et 14h-19h15

Pharmacie du Hohneck

23 rue Paul Claudel, **03 29 25 41 13**

Du lundi au samedi : 8h30-12h et 14h-19h

Ambulances - Taxi - VSL

Taxi Denis : 03 29 25 40 28 ou 06 76 47 33 95

Transmosel SARL : 03 29 25 60 60

Nuit (20h à 8h), dimanche et jours fériés :

faites le 15

Horaires d'ouverture complexe piscine loisirs

Sous réserve que les travaux entrepris soient terminés.

2A rue des Proyes - 88250 LA BRESSE - Tél. : 03 29 26 21 20

Site internet : www.labresse.net - E-mail : piscine@labresse.fr

Horaires jusqu'au 19 décembre 2014

Vous pouvez réserver le sauna et le hammam en dehors de ces heures et pendant les heures d'ouverture piscine

	Nouveau : Créneaux promotionnels ▼		
	Piscine - musculation - UV	Sauna Hammam	
lundi			
mardi	16h30 à 19h	16h30 à 19h	A partir de 17h30
11 Nov.	9h à 12h30		De 9h à 9h30 et à partir de 11h30
mercredi	10h30 à 19h		Entre 12h et 12h30 et à partir de 17h30
jeudi	16h30 à 19h		A partir de 17h30
vendredi	16h30 à 21h30	16h30 à 21h30	A partir de 20h
samedi	10h30 à 12h30	14h à 18h	De 10h30 à 12h30 et à partir de 16h30
dimanche	9h à 12h30	10h à 12h	

Fermeture du bain à bulles et du toboggan 1/4 d'heure avant la fermeture des bassins



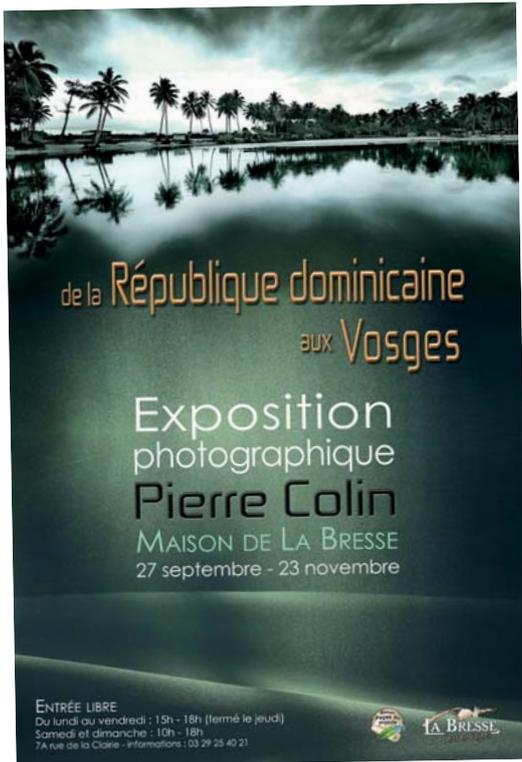
Horaires déchèteries

Jour	Niachamp à La Bresse	
	Matin	Après-midi
Lundi		14h - 18h
Mardi	8h30 - 12h	14h - 18h
Mercredi	8h30 - 12h	14h - 18h
Jeudi		
Vendredi	8h30 - 12h	14h - 18h
Samedi	8h30 - 12h	14h - 17h

Jour	Blanflin à Saulxures-sur-Moselotte	
	Matin	Après-midi
Lundi	8h30 - 12h	
Mardi		
Mercredi	8h30 - 12h	14h - 18h
Jeudi	8h30 - 12h	14h - 18h
Vendredi	8h30 - 12h	14h - 18h
Samedi	8h30 - 12h	14h - 17h

AGENDA

CULTURE



■ 13-nov

Conférence autour de la fin de vie
« Mourir, un manque de savoir-vivre »
animée par le père Sébastien KLAM,
spécialiste des questions bioéthiques
Salle du Centre Culturel et Social 20 h

Infos : Paroisse St Laurent
03 29 25 40 46

■ 16-nov

Concert Le chœur des 3 Abbayes
Eglise Saint Laurent 16 h 30

Infos : Bernard BAILLOT
06 85 33 87 17
choeur3abbayes@yahoo.fr
www.choeurdes3abbayes.com

LOISIRS

■ 07, 14, 21 et 28 -nov

Soirée piscine+pizza
Piscine à partir de 18 h

Infos : Office de Tourisme
03 29 25 41 30

■ 16-nov

MAXILUDO, la Fête des Jeux
Halle des Congrès 13 h 30/18 h

Infos : Patrice JACQUEMIN
03 29 25 60 09
miclabresse@wanadoo.fr

■ 18-nov

Thé dansant interclubs de retraités avec
Martial Villemin
Salle polyvalente de Saulxures/Moselotte
..... 14 h

Infos : Christiane CHEVALLEY
christiane.chevalley@sfr.fr

SPORTS



■ 02-nov

Open d'Escalade
Halle des Congrès 14 h-minuit

Infos : Sébastien VAXELAIRE
06 19 23 79 40
vaxseb@hotmail.fr

■ 09-nov à confirmer

Rassemblement Trial Moto
Col de Grosse Pierre 9 h-17 h

Infos : Roger TOUSSAINT
03 29 25 58 46

DIVERS

■ 30 oct au 2 nov

34^e open d'échecs
O.D.C.V.L Pont du Metty
..... 8 h-20 h 30 selon le jour

Infos : Catherine CHRETIEN
stanislas.echecs@free.fr

■ 09-nov

Marche commémorative Blanfaing
Départ stade des champions
vers le Col de la Vierge 8 h

Infos : Daniel MOUGEL
06 37 95 82 50

■ 11-nov

Cérémonie patriotique
Commémoration de l'Armistice de 1918
Eglise et Monument aux Morts 9 h 30

Infos : Mairie-Service communication
03 29 25 40 21
info@labresse.fr
www.labresse.fr

■ 15-nov

Don du Sang
Salle des Fêtes 9 h-12 h/15 h-18 h 30

Infos : Etablissement Français du Sang
03 83 44 62 62

■ 16-nov

Vide Coffre à jouets et à la puériculture
Groupe scolaire St Laurent 8 h-13 h

Infos : Edith BRIOT
apelstlaurent88@hotmail.fr

■ 29-nov

Sainte Barbe, Sainte Cécile
Place du Champtel ou Halle des congrès
selon météo 18 h

Infos : Mairie-Service communication
03 29 25 40 21
info@labresse.fr
www.labresse.fr